



Lyon, le jeudi 25 janvier 2018

École Michel Servet
2-6 rue d'Alsace Lorraine
69001 LYON

☎ 04 78 28 30 60 / 04 78 28 69 40
ecole.servet@gmail.com

Les membres du conseil d'école de l'élémentaire Michel Servet s'inquiètent unanimement de l'allongement des journées proposé par les deux scénarios de la mairie de Lyon. Dans le cadre de ces deux trames, les enfants seraient présents jusqu'à 10 heures 40 minutes à l'école. Nous avons conscience que cette demande répond à un besoin des familles. Les contraintes professionnelles, liées notamment aux amplitudes de travail importantes, imposent aux parents de trouver des systèmes de garde pour leurs enfants.

En tant que parents ou adultes professionnels de l'éducation, il nous paraît capital que les enfants pâtissent le moins possible de l'organisation des adultes. Or, les scénarios proposés imposent un poids du collectif de tous les instants. Les taux d'encadrement (1 adulte pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire), à l'origine transitoires et maintenant définitifs, sont-ils compatibles avec la mise en place de temps sereins et de repos ? La liberté de choix des enfants de participer ou non aux activités est-elle envisageable dans ces conditions ?

L'allègement des journées voulu par le précédent ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon avait la faveur des chronobiologistes et de nombreux pédagogues. La France est déjà le pays où l'année scolaire est la plus courte comme le rappellent les intellectuels qui ont signé l'Appel aux maires paru dans *Le Figaro* du 11 octobre 2017.

Dans ces conditions, il nous paraît essentiel que le périscolaire qui va se mettre en place ait les moyens de limiter au maximum les contraintes du collectif. La proposition d'un **taux d'encadrement** largement amélioré va dans le bon sens, et nous nous en réjouissons. Toutefois, il est encore bien



loin de ceux des accueils de loisir sans hébergement (1 adulte pour 8 enfants en maternelle et 1 pour 10 en élémentaire). C'est donc vers cet objectif que nous aimerions que la ville s'engage.

Il nous semble également essentiel que les deux administrations de la ville et de l'Éducation nationale prennent la mesure de la **nécessaire concertation entre les acteurs de terrain**. Cette condition est fondamentale pour assurer la cohérence des temps de l'enfant et assurer la meilleure complémentarité possible entre l'école et le périscolaire.

Enfin, toujours dans un souci d'amélioration, nous souhaitons que les calendriers annuel et hebdomadaire soient revisités par le ministre de l'Éducation nationale afin d'alléger plus encore les journées des élèves. Le large consensus du monde scientifique pour un **allègement de la journée scolaire**, renforcé par les expériences de nos voisins européens bien classés dans les enquêtes internationales, poussent dans ce sens.

